

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Budget provincial 2007 – 2008 – La FCCQ, le CPQ, la FCEI et les MEQ lancent un appel aux partis d'opposition

Montréal, le 29 mai 2007 – La présidente-directrice générale de la Fédération des chambres de commerce du Québec, M^{me} Françoise Bertrand, le président du Conseil du patronat du Québec, M. Michel Kelly-Gagnon, le vice-président – Québec de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, M. Simon Prévost, et le président-directeur général des Manufacturiers et Exportateurs du Québec, M. Jean-Luc Trahan, ont lancé hier un appel à M. Mario Dumont, Chef de l'Opposition officielle, ainsi qu'à M. François Gendron, Chef du deuxième groupe d'opposition, concernant l'adoption du budget. Voici le texte de la lettre qui leur a été adressée :

« Jeudi dernier, la ministre des Finances présentait le premier budget du nouveau gouvernement du Québec où elle annonçait l'élimination de la taxe sur le capital à compter de 2011. Cette annonce était accompagnée d'autres mesures visant à améliorer l'environnement fiscal dans lequel opèrent les entreprises québécoises, en particulier celles du secteur manufacturier.

Ces mesures sont essentielles dans le contexte concurrentiel actuel et arrivent juste à point alors que le dollar canadien atteint des niveaux records. Avec ce budget, le Québec fait un premier pas vers une fiscalité qui récompense l'investissement plutôt que de le pénaliser.

Nos associations réclament depuis longtemps l'abolition de la taxe sur le capital pour l'ensemble des entreprises québécoises. En plus de pénaliser les entreprises qui choisissent d'investir et de créer de la richesse au Québec, cette taxe donne mauvaise réputation au Québec. Jusqu'à l'annonce du budget de jeudi dernier, le Québec était d'ailleurs la seule province canadienne à ne pas encore avoir annoncé l'élimination de cette taxe.

Pour toutes ces raisons, nos associations ont souligné le geste positif posé par le gouvernement et ont appuyé le budget. Nous vous demandons de réitérer la position de votre parti quant à l'importance d'abolir la taxe sur le capital dans les meilleurs délais. Il est en effet important pour le bien de l'économie du Québec que les trois principales formations politiques envoient un message clair et unanime à cet effet. »

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Renseignements :

Maryse Beaumier-Robert
Coordonnatrice aux communications
Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)
Tél. : (514) 844-9571, poste 3242
maryse.beaumier-robert@fccq.ca

Michel Kelly-Gagnon
Président
CPQ
(514) 288-5161

Marie Vaillant
Directrice des communications
FCEI
(514) 861-3234

Jean-Luc Trahan
Président-directeur général
MEQ
(514) 866-7774